

## Avis public



### CONSULTATION ÉCRITE DÉROGATION MINEURE N<sup>o</sup> 3003053336

Avis public est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le 7 mars 2022, à 19 h, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme décrite ci-après. Compte tenu de la pandémie de la COVID-19, la possibilité pour tout intéressé de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée par avis public, conformément à l'arrêté ministériel numéro 2021-054 du 16 juillet 2021 pris par le ministre de la Santé et des services sociaux du Québec.

<b>Étude</b>	<b>Lieu de dérogation</b>
DM 3003053336	4862, boulevard Saint-Charles

La dérogation est à l'effet de permettre, dans la zone C-3-216, pour un bâtiment commercial isolé :

- un nombre de cases de stationnement de 9 cases de stationnement au lieu du minimum requis de 10 cases;
- une allée de circulation d'une largeur minimale de 5,72 m au lieu du minimum requis de 6,50 m;
- une exemption de l'obligation de prévoir 1 m minimum de toute ligne de terrain pour un espace de stationnement hors rue;
- une exemption de l'obligation de prévoir un espace de stationnement bordé d'une bande gazonnée de 1 m;
- une enseigne à plat existante dépassant le sommet du bâtiment sur lequel elle est fixée.

Les documents de présentation de la consultation écrite pour cette dérogation mineure sont disponibles pour consultation sur le site Internet de l'arrondissement : [montreal.ca/pierrefonds-roxboro](http://montreal.ca/pierrefonds-roxboro).

Toute personne qui désire transmettre des questions ou commentaires doit le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication par courriel ou par courrier en prenant le soin d'indiquer son prénom, son nom et son adresse civique aux coordonnées suivantes : [greffe.pfdsrox@ville.montreal.qc.ca](mailto:greffe.pfdsrox@ville.montreal.qc.ca) ou Division du greffe, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, 13665 boulevard de Pierrefonds, Pierrefonds, Québec, H9A 2Z4.

Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée le **1<sup>er</sup> mars 2022** pour être considérée et ce, indépendamment des délais postaux.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO  
ce quatorzième jour du mois de février de l'an 2022.

La secrétaire d'arrondissement

Alice Ferrandon, avocate

/rl